

St OMER MSP

Compte rendu réunion du 23 novembre 2017

1 – Présentation du pré-programme et des modifications apportées

- Ajout d'une chambre de stagiaire avec espace commun pour 2 chambres
- Distinction des fonctions ostéopathe et sage-femme, dans des rubriques spécifiques
- Il est demandé aux professionnels de préciser :
 - le maintien ou non du cabinet infirmier (suite au retrait du projet d'une infirmière)
 - l'ajout ou non d'un 3^{ème} bureau de psychologue (pour la psychologue qui a demandé à intégrer le projet)

2 – Présentation des 2 scénarios de faisabilité

- ✓ Evolution des scénarios, suite à la rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) :
 - **Pour le site 1** : l'ABF demande de retrouver l'ancien découpage parcellaire pour restituer le front bâti initial, d'où 80 m2 supplémentaire en emprise, à récupérer sur le domaine public. En termes d'accès véhicules, il est proposé de créer une entrée véhicules depuis le quai des Salines avec sortie côté quai du Commerce. L'incidence de l'aménagement de ces accès est de créer une entrée avec un porche, distinguant en rez-de-chaussée 2 blocs de bâtiments (avec le cabinet dentaire, logements de stagiaire et certains

locaux de logistique, indépendants). Le cabinet dentaire sera en lien direct avec les fonctions communes en étage par escalier.

- **Pour le site 2** : souhait de l'ABF de maintenir la volumétrie des 2 corps de bâtiments ayant la façade à conserver, en affectant ces surfaces à des fonctions pour la MSP et non à du stationnement. Par conséquent le parking est orienté et accessible depuis la rue Pélicorne.

En termes de coût, les 2 scénarios sont quasi équivalents au niveau du montant des travaux bâtiment + aménagements extérieurs. Dans les 2 scénarios, le bâtiment étant édifié sur 2 niveaux, il est nécessaire de prévoir un ascenseur.

L'écart des coûts entre les 2 scénarios porte sur le foncier.

REMARQUES DES PROFESSIONNELS :

Pour le site 1 : pas d'objection à ce nouveau schéma avec une organisation des flux véhicules plus satisfaisantes que dans la précédente faisabilité. Le nouveau tracé d'aménagement de la voie, côté quai du Commerce devra tenir compte de la sortie véhicules au niveau de la MSP. De même une signalétique devra indiquer la présence de la MSP. L'accès au terrain d'emprise de la MSP sera possible en journée mais fermé le soir.

Pour le site 2 : ce site présente plus d'inconvénients notamment en termes de délais du fait qu'une partie du foncier reste à acquérir par la CAPSO. L'accès véhicules par la rue Pélicorne n'est pas aisé, la rue étant étroite.

- Les professionnels présents ont fait part de leur préférence pour le scénario 1, site SEGA.